



Fédération Syndicale Unitaire

Déclaration FSU au CTPD 62 du 18 novembre 2008

Le bilan que nous faisons de cette rentrée est celui d'une nouvelle dégradation de la situation pour les élèves et les personnels.

Alors que dans notre département 1/3 des élèves relève de l'enseignement prioritaire.

Dans le 1^{er} degré la baisse du nombre d'élèves est due pour 50 % aux élèves de 2 ans qui ne sont plus scolarisés. L'école maternelle ne doit en aucun cas servir de réservoir de postes pour pallier le manque de recrutement au concours.

La mise en place du service minimum d'accueil a montré lors de la journée du 7 septembre ses limites et conforté les élus du département dans le refus d'appliquer cette atteinte au droit de grève.

La création de 500 Établissements Public d'Enseignement Primaire par l'État, liée à la suppression de 500 emplois d'administratifs, renforce le démantèlement du caractère national de l'éducation par un nouveau transfert vers les collectivités locales.

En collège, si l'encadrement des élèves évolue peu, le problème est que l'on ne fait rien pour l'améliorer. La FSU revendique 24 élèves par classe et 20 en éducation prioritaire. La baisse démographique aurait dû permettre d'améliorer la situation et cela d'autant plus que la difficulté sociale s'accroît. Le constat que l'on peut faire, c'est au contraire celui du maintien d'effectifs lourds, et même d'une aggravation dans certains collèges.

Pour les personnels, les suppressions de postes se font sentir durement. A commencer par les personnels administratifs, essentiels au bon fonctionnement du service public. Le nombre d'emplois toujours réduit signe le retrait du désengagement de l'Etat envers une institution considérée comme le socle de la République. Pis, une proposition récente met les personnels en situation de troquer des primes contre des emplois ! Pour les enseignants, c'est toujours plus de services partagés entre plusieurs établissements ; des temps partiels parfois contraints de fait, et, de surcroît, les diminutions programmées de places au concours de recrutement et des moyens de remplacement annoncent un recours massif à la précarité.

Pour tous, le dogme gouvernemental du refus de l'augmentation des traitements et donc de la dégradation régulière du pouvoir d'achat s'impose. A ce propos la campagne de versement de la GIPA est une nouvelle occasion de propagande ministérielle. Pour la FSU, la création de la GIPA atteste du bien fondé de la dénonciation qu'elle a portée d'une perte de pouvoir d'achat réelle pour les personnels. C'est 14 % de pouvoir d'achat (enquête INSEE) qui ont été perdus entre 1983 et 1997 pour un agent de catégorie A par exemple. La dévalorisation des traitements de référence, le développement des indemnités individualisées, le recours aux heures supplémentaires sont autant d'attaques contre les solidarités professionnelles indispensables au sein des services publics et des administrations.

La nouvelle organisation de la semaine scolaire, décidée sans concertation avec les usagers et les personnels, sans prise en compte des rythmes chrono biologiques des élèves, a alourdi la journée de classe pour les plus fragiles.

Les deux heures hebdomadaires d'aide personnalisée ne peuvent en aucun cas se substituer aux remédiations des équipes des RASED pour les élèves en difficulté. La suppression des RASED provoque l'indignation générale parce qu'elle est emblématique du mépris avec lequel on traite la situation des élèves en difficulté.

Ce choix de les supprimer illustre clairement l'esprit des réformes en cours, leur véritable objectif : supprimer des milliers de postes dans le Premier Degré et ailleurs !

A propos de l'accompagnement éducatif, ce type d'aide aux élèves ne nous convient pas d'abord parce qu'il s'accomplit en dehors du temps scolaire tandis que l'ordinaire de la classe se dégrade (toujours moins d'offre ; toujours moins de petits groupes dans les collèges), ensuite et surtout parce qu'il est incompatible avec une politique ambitieuse de réussite pour tous, qui suppose heures-postes, programmation annuelle et coordination interdisciplinaire, ... Et non un saupoudrage d'actions diverses.

En effet, l'accompagnement éducatif ne peut dans les faits s'adresser à tous, et ce pour plusieurs raisons :

- problème de transport et d'organisation des emplois du temps. Les élèves sont donc parfois obligés d'enchaîner cours, repas et accompagnement. Les « orphelins de 16H00 » sont ainsi contraints de réintégrer le temps scolaire ...

- inégalité de l'offre quantitative (nombre d'heures) entre collèges et disciplines. En plus, la remédiation recouvre des activités de nature très inégale et parfois discutable : le scrabble ici préconisé pour le français, le bridge là dans le cadre des activités culturelles ...

- inégalité qualitative liée à la diversité des intervenants (professeurs, assistants d'éducation, associations...), au choix des familles d'adhérer ou non.

Dans la pratique, on prétend lutter contre l'échec scolaire dans le cadre de regroupement d'élèves de niveaux différents, de classes différentes, et dans des groupes chargés !

Sans aucune garantie que les élèves ciblés sont ceux qui participent à l'accompagnement éducatif.

La généralisation de ce dispositif fait selon nous, peser de lourdes menaces sur l'existant : les 2 heures d'ATP en 6^{ème}, et ce qui reste de l'heure non affectée des dotations en classes de 5^{ème} et de 4^{ème}, amputée de 50 % à la rentrée 2006.

L'assouplissement de la carte scolaire est une sérieuse préoccupation. L'analyse globale des chiffres départementaux révèle des évolutions dont l'ampleur est bien loin des rassurantes déclarations des précédents CTPD.

Qu'on en juge :

Les demandes de dérogations sont en augmentation de 67 % par rapport à 2006/2007 à l'entrée en 6^{ème}, de 78 % pour l'ensemble des niveaux du collège, alors que 97 % des demandes sont désormais accordées.

Nous y reviendrons à propos des questions diverses.

Dès cette semaine, jeudi 20 novembre, la totalité des organisations syndicales représentatives appelle les personnels à l'action. Elles ont le soutien, comme le 18 octobre, de nombreuses associations pédagogiques, de la FCPE au plan départemental, des syndicats étudiants et lycéens. La plate-forme qui les réunit est publique. La FSU se réjouit de cette convergence pour « Plus de Service Public ; Plus de personnels ; Plus d'Ecole ».

La FSU sera attentive aux réponses institutionnelles et gouvernementales aux revendications posées et elle prendra ses responsabilités pour développer des actions.